

# Région

## Un spectacle qui frappe à Divonne

Un spectacle de «malambo», danse individuelle et exclusivement masculine, est à découvrir mardi 25 janvier à 20h30 à l'Esplanade du Lac à Divonne. Présenté par la compagnie Pampa Furiosa, ballet d'Argentine, quatorze danseurs font une démonstration de cette danse de gauchos en communiquant au public leur passion et leur énergie. Un spectacle qui cogne et frappe, mis en scène par Gilles Brinsas, ancien interprète du Ballet Béjart et de l'Opéra de Lyon.

COM

Un projet avant-gardiste verra le jour sur la parcelle occupée actuellement par Coop. Si le grand distributeur s'étendra, d'autres commerces et du tertiaire s'ajouteront.

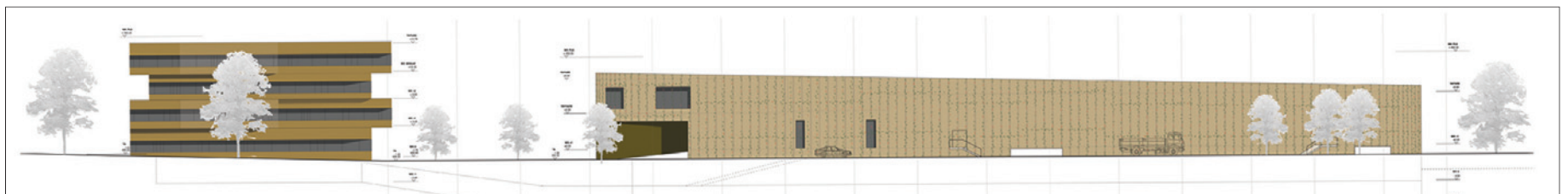
## Vich Un centre commercial qui regarde vers le futur

Un centre commercial et administratif qui répond aux attentes en matière de développement durable et de mobilité douce est projeté à La Bichette à Vich. Tourné résolument vers le futur, ce complexe répondra à tous les critères Minergie, écologiques, énergies renouvelables en vigueur actuellement. Et c'est une première pour une réalisation de cette ampleur, relève Algis Noreika, chef de projet de l'entreprise générale Emeg à Lussy-sur-Morges, qui est maître de l'ouvrage. L'avis d'enquête court du 26 janvier au 24 février. Il peut être consulté auprès du greffe.

### Investissement à 80 millions

Ce projet d'envergure est évalué aux alentours de 80 millions de francs, un chiffre qui doit encore être affiné, émane d'un groupe d'investisseurs privés.

Comme l'explique Algis Noreika, une réflexion a été entreprise avec Coop qui occupe actuellement cette parcelle. Le magasin est vétuste et ne répond plus aux normes. Il aurait besoin de sérieuses transformations qui reviendraient très cher. Et cela aurait été une sorte de verrou. En conséquence, il s'est avéré plus judicieux de le raser et de reconstruire un nouveau complexe qui abritera outre le grand distributeur également des commerces et des bureaux. La surface commerciale de Coop qui se monte actuellement à 2900 m<sup>2</sup> passera à 4800 m<sup>2</sup>. Le distributeur sera locataire des locaux qu'il occupera. La construction épousera la forme de la parcelle, comme il



Le nouveau complexe occupera toute la parcelle. Le bâtiment de l'actuelle Coop est vétuste, il avait été construit en son temps pour le magasin Waro, qui a disparu depuis lors. De nouveaux commerces s'y installeront et dynamiseront la zone. Tatiana Huf et Emeg

est prévu dans le plan de quartier. Une tour de quatre niveaux destinée à de l'administratif sera également implantée sur le site. Trois parkings en sous-sol offriront quelque 650 places. La semaine nous entendons mettre à disposition un P&R, voire pour des manifestations car toutes les places ne seront pas occupées. Deux niveaux sortiront de terre avec à hauteur de la toiture un tiers de niveau prévu pour du tertiaire. L'étage inférieur abritera des bouti-

ques et le supérieur le magasin Coop.

### Pas de surcharge de trafic

Il est prévu de végétaliser la façade et d'installer un arrosage automatique alimenté par l'eau de pluie récupérée en toiture. Des panneaux solaires seront également installés. Afin de favoriser la mobilité douce, un passage piétonnier souterrain est prévu le long de la Sérène, à la hauteur du sentier des Toblerones.

Ceux qui voudront se rendre au centre à pied ou à vélo pourront le faire. Un arrêt de bus plus proche des commerces sera aménagé. Le trafic ne sera pas vraiment plus important, car les clients fréquentent le centre pendant la journée et c'est le soir que les axes sont encombrés, mais par les pendulaires relève Algis Noreika. Les travaux devraient durer environ deux ans à dater de l'obtention du permis de construire.

MARIE-LÉA COLLARDI  
collardi@lacote.ch

## Magasin Coop pas fermé

Durant les travaux, Coop a prévu d'installer des éléments préfabriqués sur la parcelle attenante, qui pourront accueillir provisoirement la clientèle. Ce nouveau projet à La Bichette a pour objectif de permettre à la clientèle locale de trouver un choix plus vaste, sans devoir pour autant devoir se déplacer à Signy. Le grand distributeur est sensible au concept de mobilité douce. Il a d'ailleurs prévu de mettre en place un système de livraison à domicile. Les clients pourront venir à pied, à vélo ou en bus et leurs courses leur seront livrées par voiture électrique.

## Nyon Les requérants au centre d'un débat animé sur NRTV

Hier soir a eu lieu l'enregistrement du prochain *Cartes sur table*, débat de NRTV. Au théâtre du Funambule, Olivier Mayor, municipal en charge des affaires sociales, Pierre Imhof, directeur de l'établissement vaudois des migrants (Evam), André Francis Cattin, conseiller communal UDC, Mario-Charles Pertusio, député, et l'administrateur de la fondation Esp'Asse, Jean-Claude Bouvrot ont évoqué l'avenir des requérants. Autant dire que les échanges entre les participants ont été passionnés, chacun affûtant ses arguments.

André-Francis Cattin, qui a déposé un recours contre la construction des pavillons provisoires de la fondation Esp'Asse, a réaffirmé qu'il n'était pas contre l'accueil de ces étrangers. Mais pas à proximité du centre-ville et d'écoles. Il a préconisé de les installer du côté de l'Asse où la commune possède des terrains. Ce à quoi Olivier Mayor lui a répondu qu'ils n'avaient pas cette vocation. De son côté, le député Pertusio est intervenu sur la problématique des trafics de drogue. Tant le municipal que le directeur de l'Evam ont rap-

pelé que ces pavillons provisoires étaient la meilleure des solutions pour endiguer ce phénomène dans la mesure où ils permettaient d'abriter deux fois moins de demandeurs d'asile, dont des familles. Quant à Jean-Claude Bouvrot, il a tenu à souligner que en vingt-trois mois, il n'a jamais eu de problèmes à déplorer à l'accueil de jour situé à l'Esp'Asse. Conclusion de ce débat: il y a une forte probabilité que, le 31 janvier, l'abri PC ne soit pas fermé.

MCF

La première diffusion de ce débat sur NRTV aura lieu mardi 25 janvier à 18h10.



De gauche à droite, Pierre Imhof, Olivier Mayor, André Francis Cattin, Mario-Charles Pertusio et Jean-Claude Bouvrot ont défendu leurs positions au cours d'un débat passionné. Tatiana Huf